



VILLE DE SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Séance du 4 avril 2024

N° 32

Attribution de subventions aux associations dans le cadre de la politique de la ville - quartier prioritaire des Rives de la Marne

Membres composant le Conseil Municipal	49
Membres en exercice	49
Membres présents	40
Membres excusés et représentés	5
Membres absents non représentés	4
Pour	45
Contre	0
Abstention	0
Ne prend pas part au vote	0

Télétransmission Préfecture
Nomenclature : 7.5
Numéro : 094-219400686-20240404-
lmc11362-DE-1-1

Date réception : 9 avril 2024

Le 4 avril 2024 à 19h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis publiquement sous la présidence de Monsieur Sylvain BERRIOS, Maire, au nombre de 40, au lieu habituel de leurs séances. Ils avaient été convoqués le 29 mars 2024.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil pour la présente séance, Carole DRAI, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Etaient présents:

M. Sylvain BERRIOS Maire
Mme Carole DRAI, M. Pierre-Michel DELECROIX, Mme Laurence COULON, M. Germain ROESCH, Mme Yasmine CAMARA, M. Julien KOCHER, Mme Hélène LERAITRE, M. Cédric LAUNAY, Mme Dominique SOULIS, M. Philippe CIPRIANO, Mme Agnès CARPENTIER, Maire-Adjoints
M. Jean-Marc BRETON, Mme Jacqueline VISCARDI, M. Pierre GUILLARD, Mme Marion COHEN SKALLI, M. Bruno BISMUTH, Mme Nadia LECUYER, M. Gilles CHERIER, Mme Peggy D'HAHIER, M. Aurélien PREVOT, Mme Marie-Thérèse DEPICKERE, M. Frank PATTI, M. Marc COHEN, Mme Anne-France LAVIROTTE, M. Loïc KERMAGORET, Mme Jacqueline LAVAL, M. Claude SOUSSY, Mme Sandra HOSSEINI, M. Pierre FERRERO, Mme Dominique BLÉHAUT, Mme Charlotte MARTIN, Mme Céline VERCELLONI, M. Vincent PUIG, Mme Lydia DE LISE, M. Téo FAURE, M. Fabrice CAPRANI, Mme Nadia GRONDIN, Mme Hélène FEO, M. Alain MERIGOT, Conseillers Municipaux.

Etaient absents excusés et représentés:

Mme Pascale MOORTGAT qui a donné pouvoir à M. Cédric LAUNAY, M. Adrien CAILLEREZ qui a donné pouvoir à Mme Carole DRAI, Mme Achraf ATALLAH qui a donné pouvoir à Mme Yasmine CAMARA, Mme Florentine RAFFARD qui a donné pouvoir à M. Germain ROESCH, M. Henri PETTENI qui a donné pouvoir à Mme Laurence COULON.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du conseil municipal présents, conformément à l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers municipaux empêchés. Les mandats ont été remis par le porteur à Monsieur le Président.

Etaient absents non représentés :

M. Matthieu FERNANDEZ, Mme Déborah WARGON, M. Frédéric LOURADOUR, M. Laurent DUBOIS.

N° 32

OBJET : Attribution de subventions aux associations dans le cadre de la politique de la ville - quartier prioritaire des Rives de la Marne

Le Conseil Municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine posant les principes de la réforme de la politique de la ville ;

VU le décret 2014-767 du 3 juillet 2014 du Conseil d'État fixant la méthode de délimitation des contours des quartiers prioritaires de la politique de la ville ;

VU la circulaire du 15 octobre 2014 du Ministre de la ville, de la jeunesse et des sports déclinant les modalités opérationnelles d'élaboration des contrats de ville ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 2 juillet 2015 approuvant le contrat de ville de Saint-Maur-des-Fossés et ses principes ;

VU l'avis de la Commission Affaires sociales, solidarité , santé, handicap, insertion, petite enfance, famille, jeunesse et vie associative en date du 25 mars 2024,

CONSIDERANT que le conseil municipal doit se prononcer sur l'attribution des subventions ;

CONSIDERANT que les actions sont menées par des associations répondant à l'appel à projets conjoints entre l'Etat, l'EPT et la ville de Saint-Maur-des-Fossés à destination des habitants du quartier des Rives de la Marne

CONSIDERANT que pour la programmation 2024, 12 actions portées par 9 associations sont subventionnables

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après examen et délibéré :

APPROUVE l'attribution de subventions d'un montant de 14.880 € aux porteurs associatifs œuvrant pour la programmation du quartier prioritaire des « Rives de la Marne » au titre de l'année 2024 :

- A défaut d'autres mots : 1500€
- Au Fil de l'eau : 200€
- Conseil Citoyen : 5500€
- Comité de quartier du Vieux-Saint-Maur : 680€
- La Compagnie d'Imaginaire : 2800€
- Ecophylle : 2000€
- Les Femmes Saint Maurienne : 700€
- Parabole : 500€
- VGA : 1000€

N° 32

OBJET : Attribution de subventions aux associations dans le cadre de la politique de la ville - quartier prioritaire des Rives de la Marne

PRECISE que les crédits sont ouverts au budget de l'exercice 2024 au titre de la politique de la ville.

Dit que la présente délibération sera transmise à Madame la Préfète du Val-de-Marne.

Fait et délibéré en séance le 4 avril 2024, les membres présents ayant signé la liste d'émargement.

Certification exécutoire

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en
Préfecture
le 9 avril 2024
et de la publication électronique le
Le Directeur Général des Services
11 AVR. 2024

Frédéric ERZEN

Le secrétaire de séance



Carole DRAI



LE MAIRE,

Sylvain BERRIOS

La présente délibération peut faire l'objet:

- d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de MELUN, 43, rue du Général de Gaulle Case postale n° 8630 - 77008 Melun Cedex - Téléphone : 01 60 56 66 30 - Télécopie : 01 60 56 56 10, ou par Télérecours Citoyen (<https://citoyens.telerecours.fr>), dans un délai maximal de deux mois, à compter de la publication électronique de la présente, conformément aux articles R.421-1 et R421-2 du Code de justice administrative ;
- d'un recours gracieux formulé auprès de Monsieur le Maire – Hôtel de Ville – Place Charles de Gaulle – 94107 Saint-Maur-des-Fossés cedex. Un tel recours gracieux emporte des effets de droits et la suspension du délai de recours contentieux dans des conditions conformes aux règles de la procédure contentieuse administrative.

Dans le cadre de la programmation des appels à projets 2024, douze actions portées par neuf associations sont subventionnées par la Ville.

Associations	Intitulé des actions	Coût total de l'action	Subventions demandées à la Ville	Subventions attribuées par la Ville
A défaut d'autres mots	L'atelier emploi des Rives de la Marne <i>Ateliers thématiques hebdomadaires portant sur l'acquisition de compétences pour un premier emploi, retour à l'emploi, changement de métier...</i>	14 400 €	2 000 €	1 500 €
Au fil de l'eau	Métiers de l'eau, on embarque ! <i>Faire découvrir les métiers du fluvial ainsi que les opportunités d'emploi et de formation pour les personnes les plus éloignées de l'emploi. Les ateliers s'articuleront autour de 4 piliers : navigation; écologie/rivière; éducation/aménagement; insertion professionnelle.</i>	5 040 €	200 €	200 €
Comité de quartier Vieux Saint Maur - Saint Maur Créteil	La musique classique s'invite aux Rives de la Marne <i>Découvrir la musique classique et proposer une première formation musicale aux enfants du quartier. Assister à 3 concerts grâce aux projets "Jeunes Publics" de l'Opéra Bastille.</i>	2 560 €	680 €	680 €
Conseil Citoyen	Du débarquement à la création de l'Union Européenne <i>Rétrospective de cette période autour de l'anniversaire du 6 juin 1944 en Normandie avec la visite des plages du débarquement et du mémorial de Caen, puis à Bruxelles avec la visite du musée de l'Histoire de l'Europe, de la Commission et du Parlement.</i>	12 222 €	4 611 €	2 500 €
	A la découverte de la Champagne médiévale <i>Rencontre culturelle autour du patrimoine champenois avec la visite guidée de la cathédrale de Reims et du musée officiel du champagne, suivie d'une conférence et de la projection du film Jeanne d'Arc de Luc Besson. Ateliers de peinture : enluminures et poteries médiévales.</i>	7 060 €	2 530 €	2 000 €
	Lutte contre les addictions <i>Parcours de prévention avec une conférence réalisée par un médecin addictologue de l'hôpital Paul Brousse, des ateliers de sophrologie pour lutter contre les addictions, favoriser le bien-être via des activités sportives, avec un coach Sport-Santé de la VGA, et une conférence "Mon assiette bien-être" réalisée par la Fondation PILEJE pour parler des sevrages par la nutrition.</i>	4 040 €	1 040 €	1 000 €
Ecophylle	La mode responsable <i>Démystifier les enjeux de la mode grâce à plusieurs ateliers de sensibilisation sur la fast fashion et ses alternatives, le cycle de vie des vêtements, ainsi que "lupcycling". Sensibiliser de façon ludique avec un escape game "enquête dans mon dressing" au sein du quartier des Rives de la Marne. Réaliser un défilé de mode et organiser un vide dressing sur le quartier.</i>	9 610 €	2 610 €	2 000 €
La compagnie d'imaginaire	Le musée de l'imaginaire <i>Favoriser l'accès aux arts et à la culture avec des ateliers d'initiation artistique et la création d'œuvres sur les différents arts du monde. Sessions de prise de parole avec des simulations de visites guidées pour développer l'aisance orale des enfants. Exposition des œuvres, "le Musée Imaginaire", avec une inauguration et des visites guidées.</i>	5 320 €	2 500 €	1 500 €
	Brunch Art <i>Mettre en avant la diversité culturelle à travers un repas apéro ou un brunch partagé, 1 fois par mois, permettant aux résidents de partager leurs traditions culinaires pendant un atelier peinture.</i>	3 000 €	1 300 €	1 300 €
Association des femmes St Mauriennes	Aider à l'intégration et à l'émancipation citoyenne des femmes des Rives de la Marne à travers des activités de faire ensemble <i>Animation sur l'année de plusieurs ateliers couture, cuisine et de retrouvailles afin de rompre l'isolement et de créer du lien social. Organisation d'un repas interculturel sur le quartier.</i>	5 400 €	1 000 €	700 €
Parabole	Développer l'autonomie des résidents avec des ateliers de français et des outils numériques <i>Ateliers sociolinguistiques, FLE, ASL, en utilisant différents supports (livres, documents, supports audiovisuels et applications numériques).</i>	2 800 €	1 000 €	500 €
Vie au Grand Air (VGA)	Les Olympiades de la VGA "Bougeons ensemble" <i>Faire découvrir les mobilités urbaines (trottinettes et vélo) en sensibilisant à la prévention routière, en utilisant les installations et infrastructures sportives (exercices sur les bords de marne, city-stade circuit training). Promotion des déplacements verts : promenade en paddle. Sensibilisation à l'activité physique au quotidien via l'exergaming.</i>	9 070 €	1 500 €	1 000 €
		80 522 €	20 971 €	14 880 €

